

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 décembre 2018

Membres en exercice : 34

Présents : 16

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 2

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation: 06/12/2018

*L'an deux mille dix-huit et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Josian CABROL, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAÏSSE, Daniel GALTIER, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES

**Représentés :** Jean-Luc FALIP par Jean ARCAS, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

**Présents non votants :**

**Excusés :** Gérard BARO, Roland BASCOUL, Francis BOUTES, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marline GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Absents :**

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 4 décembre 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le QUATRE DECEMBRE à quinze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la salle Georges Brassens à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

**Présents :** J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), JN.BADENAS (CdC Sud Hérault), R.BASCOUL (CdC Grand Orb), JP.BERRAUD (CdC Du Minervois au Caroux), B. BOSC (CdC Sud Hérault), F. BOUTES (CdC Les Avant-Monts), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), R.CAUQUIL (CdC du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), N.ETIENNE (CdC Les Avant-Monts), K.MESQUIDA (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), S.QUEROL (CdC Du Minervois au Caroux), C.REBOUL (Conseil Départemental), H.SOLA (CdC Du Minervois au Caroux).

**Excusés :** G.BARO (CdC Les Avant-Monts), Y.CASSILI (CdC Grand Orb), G.DALERY (CdC Grand Orb), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), MA.EDO (CdC Grand Orb), JL.FALIP (Conseil Départemental) représenté par B.BOSC, A.IMBERT (Conseil Départemental), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), C.MORGO (Conseil Départemental), M.OLMOS (CdC Du Minervois au Caroux), MP.PONS (Conseil Départemental) représentée par M.PASSIEUX, P.POLARD (CdC Sud Hérault), JC.PETIT (CdC Sud Hérault), Y.ROBIN (CdC Grand Orb), L.SALLES (CdC Grand Orb), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts), P.VIDAL (Conseil Départemental).

**Assistaient également à la réunion :**

A.BOISARD (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), S.HERPSON (Pays HLV), M.HUET (Pays HLV), JP.MATEO (Pays HLV), C. ROGER (Pays HLV), M. PIMENTA (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 15 heures, le quorum étant atteint.

« Depuis le dernier comité syndical, nos travaux ont porté :

- sur la tenue de réunions ou de manifestations stratégiques
  - o le comité de pilotage de la transition énergétique et du développement durable
  - o le comité de pilotage de « Colorons le Pays »
  - o la réunion du Bureau restreint
  - o une réunion technique entre Directeurs(rices) de Communautés de communes / Directrices Pays
  - o le Comité technique de l'Opération Grand Site
  - o le Comité technique du projet culturel de Dio
  - o le groupe de travail pour le projet culturel 1907
  - o des formations sur l'histoire à raconter des prestataires du réseau « Vignobles et Découvertes »

- o les rencontres avec les Communautés de communes pour la finalisation du Projet Alimentaire Territorial qui a fait l'objet d'un envoi le 28 novembre à la DRAAF Occitanie pour une reconnaissance nationale
- o l'intervention d'Emmanuelle Rubiella dans le cadre de sa mission Musées devant le Conseil communautaire Grand Orb
- o le groupe de travail technique DRAC / Pays pour l'évaluation du Pays d'Art et d'Histoire
- o la rencontre avec l'ADT 34 pour la construction d'un projet inter sites sans voiture
- o les réunions techniques pour l'élaboration du contrat local de santé
- o une réunion évaluative sur l'utilisation des fonds FEDER / ATI territoire Pays
- o l'élaboration du Contrat Région / Territoire et Contrat de ruralité 2019
- o l'intervention du Pays lors du Comité de pilotage du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de l'Hérault.

Si mes propos introductifs n'appellent pas de remarques ou de questions, je vous propose d'aborder l'ordre du jour du comité syndical ».

**2018-04-12-01 Procès verbal du 23 octobre 2018, rapport présenté par Jean Arcas :** le procès verbal de la séance du 23 octobre 2018 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

**2018-04-12-02 Décision modificative n° 3, rapport présenté par Jean Arcas :** afin d'ajuster les comptes, le comité syndical adopte à l'unanimité le transfert de crédits du 6228 au 6716 pour 40 000 €.

**2018-04-12-03 Indemnité de conseil 2018, rapport présenté par Jean Arcas :** le rapport porte sur l'attribution de l'indemnité de conseil allouée à la trésorière. L'assemblée vote à l'unanimité l'indemnité de conseil au taux de 100 %/an selon les bases définies à l'arrêté ministériel ainsi que l'indemnité de confection de documents budgétaires pour un montant de 45,73 €.

**2018-04-12-04 Débat d'Orientation Budgétaire 2019, rapport présenté par Jean Arcas :** le débat d'orientation budgétaire 2019 donne les orientations sur la politique de développement territorial envisagée autour de deux axes : la cohésion sociale et le développement économique.

La présentation proposée porte sur deux entrées :

- l'ingénierie thématique
- l'ingénierie transversale.

Sur l'ingénierie thématique, les orientations portent sur les volets de développement menés ou engagés et sur lesquels le travail du Syndicat mixte doit être accentué, il s'agit de :

- Habitat, logement, cadre de vie
- Développement durable et transition énergétique
- Services à la population autour de la santé
- Culture avec l'Orchestre de Pays
- Toute l'approche économique en direction de l'entreprise et de l'agriculture :
  - o dans le cadre du schéma départemental de l'amélioration des services au public, l'élaboration d'une méthode de travail pour anticiper et accompagner les cessations d'activités, la transmission et la reprise d'entreprises. Cette méthode devra être transférable à l'échelle départementale,
  - o l'accompagnement et l'animation de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales,
  - o l'élaboration et le suivi du nouveau programme d'actions partenariales dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial autour des quatre axes de réflexions et de travail retenus localement.
- La politique des labels (Vignobles et découvertes, Pays d'art et d'histoire, Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian », Pôle nature « Montagnes du Caroux »..).
- Tout le volet promotionnel, de communication et de mise en marché touristique.

Sur l'ingénierie transversale, les orientations portent sur :

- La conduite des opérations d'ingénierie auprès des collectivités et des privés,
- La mise en œuvre des projets européens (Leader, ATI),
- La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques pour accompagner les projets de territoire,
- L'élaboration de tous les contrats (Contrat de ruralité, engagement département/pays, contrat région/pays),
- La réflexion sur la stratégie post 2020 sur les fonds européens,
- La participation aux travaux de l'Assemblée des territoires et du Parlement de la Montagne.

En termes d'orientations budgétaires, les crédits de fonctionnement s'élèveraient à 2 168 076 € et les crédits d'investissements à 1 524 728 €, ce qui porterait le budget à 3 692 804 €.

Pour les recettes, le département maintiendrait sa participation à 422 480 € et la base des 4 €/an en fonctionnement et 1 €/an sur l'habitat serait également proposé pour les communautés de communes.

Après débat, l'assemblée prend acte du débat d'orientation budgétaire.

**2018-04-12-05** **Convention entre le Centre de gestion et le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur le règlement général de la protection des données (RGPD), rapport présenté par Yves Fraïsse** : le comité syndical valide à l'unanimité la signature de la convention avec le centre de gestion pour la gestion déléguée de la protection des données.

**2018-04-12-06** **Convention Agence Régional de la Santé / Pays pour la campagne de détection du radon dans les logements, rapport présenté par Francis Boutes** : l'Agence Régionale de la Santé (ARS) propose au Pays Haut Languedoc et Vignobles de participer à la campagne de détection du radon. Certaines communes du Pays étant identifiées comme ayant un haut potentiel radon. La campagne de sensibilisation sera adossée à l'EIE ainsi qu'à la mission habitat de par sa connaissance du parc de logements potentiellement à risque. Le comité syndical valide cette proposition à l'unanimité.

**2018-04-12-07** **Convention entre Hérault Tourisme et le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour la participation au Système d'information Touristique de l'Hérault (SIT HERAULT), rapport présenté par Jean-Noël Badéna**s : le comité syndical valide la convention avec Hérault Tourisme relative au SIT Hérault avec une participation de 2000 €. Le Système d'information Touristique de l'Hérault (SIT HÉRAULT) permet de doter les Offices de Tourisme (OT), les structures territoriales du Département de l'Hérault et l'Agence de Développement Touristique Hérault Tourisme du système d'information touristique dénommé « Tourinsoft » ouvert, performant et évolutif qui contribue à augmenter et à faciliter la mise en relation des offres touristiques avec les clients et à donner ainsi à l'Hérault un véritable avantage concurrentiel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.